

Une autre vie s'invente ici



Parcs
naturels
régionaux
de France

Savoir-Faire d'élagage dans les Parcs : Etat de l'art et perspectives



Webinaire du 14 juin 2022

SAVOIR FAIRE D'ÉLAGAGE DANS LES PARCS : ETAT DE L'ART ET PERSPECTIVES

Mots clés : Elagage, Pratiques, Trognons, Arbre Têtard

LIENS UTILES

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

S'inscrire à la newsletter « Lien Paysage » :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z

FOND DOCUMENTAIRE

Association séquoia, association des arboristes de France : [ICI](#)

Société Française d'arboriculture : [ICI](#)

Ouvrages de Christophe Drénou, notamment "la taille des arbres d'ornement" : [ICI](#)

Union nationale des entreprises du paysage : [ICI](#)

Vivre avec l'arbre, Mickael Jézégout : [ICI](#)

Cercle de qualité SEQUOIA (regroupant des entreprises) : [ici](#) (charte qui donne les grandes lignes de ce que partagent certains élagueurs amoureux de leur métier)

Les diaporamas de présentation sont téléchargeables sur le site de la Fédération.

INTRODUCTION

Les pratiques d'élagage, un maillon de la filière bois/haie dans les Parcs, entre gestion de la ressource et valorisation



Par Stéphane Adam, Développement économique, social et tourisme et Nicolas Sanaa, Aménagement du territoire, à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France - sadam@parcs-naturels-regionaux.fr et nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Les questions autour du bois et de la forêt sont importantes dans les Parcs. La forêt couvre environ 40% de la surface des périmètres des Parcs : ces espaces renvoient les enjeux territoriaux bien connus de préservation et gestion de l'espace, de valorisation économique, et de climat. Dans le cadre de la filière bois, la question des élagueurs est rarement abordée.

L'objectif du webinaire est de mettre en lumière ce métier et de montrer la contribution de ces professionnels à ces enjeux. A la suite d'une intervention du Parc du Golfe du Morbihan en collaboration avec ses communes, la Fédération a pu vérifier que l'entretien des arbres et des haies posait de sérieux problèmes à travers des pratiques brutales et inadaptées.

Notre souhait est de traiter aussi bien la question des élagueurs privés que ceux qui exercent en interne au sein des collectivités. Le webinaire doit permettre de constater et d'affiner les premiers retours sur l'état de l'art, avant de réfléchir aux perspectives d'actions à conduire pour mieux comprendre et répondre aux problèmes et questions posées, notamment dans le cadre de démarches à conduire en inter-Parcs.

En préalable, un questionnaire a été rempli par les Parcs lors de leur inscription au webinaire. Les grands points qui en ressortent sont les suivants :

- Les Parcs n'abordent majoritairement pas la question de l'élagage. Ceux qui l'abordent notent un grand besoin de formation des acteurs du domaine (prise en compte du respect des arbres, de leur physiologie, organisation et planification de l'entretien des arbres).
- En général, les prestations sont irrespectueuses des végétaux et de la biodiversité en général (élagage brutaux, tailles trop sévères, souvent à la nacelle)
- Certains Parcs proposent des prestataires qui connaissent et respectent l'arbre et la biodiversité, mais il y a un besoin de clarification et de lisibilité sur le territoire. Cette connaissance est souvent liée à l'expérience et à l'investissement des acteurs.
- Des Parcs ont aussi engagé des actions notamment en matière de formation (à l'entretien durable des haies) et de partenariat avec des organismes de formation dans la conduite de chantiers école.
- Pistes d'amélioration proposées : meilleure communication sur les bonnes pratiques, mise en place de temps de formation, échanges avec les prestataires qui réalisent les travaux, poursuite de l'effort de formation de qualité, reconnaissance des savoirs faire déjà existants (utiliser la marque valeurs Parc ?), sensibilisation des élus et personnels notamment aux conséquences des tailles sévères.
- Question de la valorisation du métier : faciliter l'accès à la formation et à la connaissance, créer un label qualitatif de l'élagage, mettre en place des filières de valorisation du bois récolté, travailler sur les budgets.
- Attentes dans le futur : mieux connaître les bonnes pratiques, élaborer un guide pour les prestataires, formation des agents techniques territoriaux.

I. INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARBORICULTURE

Par Vincent Jeanne, Président de Société Française d'Arboriculture - president@sfa-asso.fr



L'élagage en France : éclairage autour des marchés, des intervenants et des pratiques

Points clés :

- L'élagage est la coupe de certaines branches. Cette définition ne permet pas de caractériser les bonnes pratiques.
- Souvent, les coupes ne sont pas réfléchies et justifiées mais réalisées en fonction de la taille des outils utilisés.

- L'arboriculture d'agrément concerne l'ensemble des arbres hors forêt et hors contexte de production. Elle est organisée autour de plusieurs métiers : arboriste élagueur & arboriste grimpeur (qui interviennent sur l'arbre), arboriste conseil (diagnostics et expertises), gestionnaire (dans les collectivités importantes), chercheur (permettent de définir les bonnes pratiques), maîtres d'ouvrages, clients.
- L'arbre peut avoir plusieurs rôles, à différentes échelles : ornemental, patrimonial, bien-être, dépolluant, lutte contre les effets du changement climatique, hôte de biodiversité.
- L'économie de la filière est marquée par les échanges entre les donneurs d'ordres, les entreprises et les collectivités qui interviennent.
- Le sort de l'arbre en ville ne dépend pas forcément de la formation des intervenants mais plutôt des décisions des élus face aux riverains.
- L'arboriste élagueur intervient sur les arbres dans le but de les adapter aux contraintes du cadre de vie. Sinon, l'arbre n'a pas besoin d'action humaine pour vivre et se développer.
- Souvent, les entreprises qui pratiquent l'élagage ont plusieurs activités complémentaires comme la gestion des espaces verts et ne sont pas forcément spécialisées dans le domaine.
- Il existe une formation "Arboriste élagueur" et des formations complémentaires pour professionnaliser davantage les arboristes. La filière professionnelle manque de reconnaissance. Les métiers et les formations autour de l'élagage ne sont pas reconnus. Ce n'est donc pas parce qu'un élagueur présente un diplôme que sa formation et son travail sont de qualité et vice versa. Un élagueur sans diplôme peut faire du très bon travail.
- L'objectif d'un bon élagueur est de concilier les besoins humains et de respecter les arbres.
- L'arbre n'est pas protégé des mauvaises pratiques d'entretien : l'arboriste a un gros travail de pédagogie & conseil à faire auprès de ses interlocuteurs.

II. TÉMOIGNAGE : LE PARC DU GOLFE DU MORBIHAN

Retour d'expérience

Par Alexandre Crochu, chargé de mission Trames naturelles
alexandre.crochu@golfe-morbihan.bzh



Besoin d'accompagner une montée en compétence d'élagage sur le Parc du Golfe du Morbihan ?

Points clés :

- Question d'éthique : l'élagueur connaît très bien son métier mais il va privilégier l'attente du client.
- Question réglementaire : même avec des communes très volontaires, les outils législatifs montrent rapidement des limites en termes de préservation et de gestion.
- L'arbre en contexte littoral du Golfe du Morbihan : le patrimoine du bocage est suivi en Bretagne. Le programme Breizh bocage travaille en faveur de la replantation, gestion, valorisation et protection.
- Présence de plusieurs acteurs particuliers importants sur le territoire, dont une structure formatrice. Vannes, ville centrale du Parc, dispose d'une équipe d'élagueurs en interne. Les communes ont souvent besoin de conseils extérieurs à travers la présence de personnes ressources.
- Un plan de paysage sur la végétation littorale est en cours de réalisation pour traiter cet enjeu. Aujourd'hui, ces arbres sont âgés et arrivent en bout de course. Le système racinaire est abîmé à cause des sentiers qui passent en proximité immédiate. L'idée est de créer une boîte à outils pour répondre au dépérissement, aux problèmes de sécurité et à la fragilisation des chemins.
- Promotion de l'agroforesterie avec la présence d'une exploitation pilote (depuis 2019) : plantations en pré vergers, linéaires intra parcellaires pour préserver les prairies, arbres têtards fourragers qui permettent une alimentation directe des bovins.
- Gestion forestière : partenariat avec l'ONF, le CRPF et le Parc avec un projet commun d'étude d'endo-micro-habitat pour lequel un marteloscope a été installé (accessible aux collectivités et forestiers).
- Formations des collectivités (avec services techniques, élus et agents) et sensibilisation des citoyens. Création d'une plateforme participative pour recenser les éléments caractéristiques du territoire.

- 2019 : sollicitation des communes sur la question de la mise en place d'un outil de valorisation des professionnels compétents autour de l'élagage. Retours positifs, avec 27/30 communes qui ont répondu. Demande de formation, besoin d'un outil de reconnaissance des professionnels de l'élagage.
- La commune de Vannes a fait une modification de son PLU pour intégrer la question de la prise en compte du patrimoine arboré à travers la définition d'aires de défense écologique et la possibilité de déroger à certaines règles de construction pour protéger le patrimoine arboré. Ce travail a impacté la réflexion d'autres communes qui y réfléchissent à leur tour.
- Il manque un outil primordial : A qui peut on faire appel pour expertiser et gérer le patrimoine arboré si la gestion est nécessaire ? Quid de la mise en place d'une marque valeurs Parcs sur la reconnaissance de l'élagage réfléchi et raisonné ?

III. TÉMOIGNAGE :

LE PARC DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Retour d'expérience



Par François Simon, responsable d'équipe au Parc assurant à la fois la réalisation de travaux d'élagage en régie et la sélection et le suivi d'entreprises d'élagage qui interviennent sur les terrains du Parc - francois.simon@pnr-seine-normande.com

Et Julien CHESNEL, chargé de mission forêt sur les chantiers tests bois énergie réalisés par le Parc - julien.chesnel@pnr-seine-normande.com

Pour une gestion du patrimoine arboré à la croisée du privé et de la régie en réponse aux enjeux importants du territoire : qualité du paysage, préservation de la biodiversité, développement des énergies renouvelables, compléments de revenus

Points clés :

- Le Parc est sollicité par des particuliers et des collectivités qui se retrouvent démunis car sans expérience et sans contact avec des professionnels de confiance. Le Parc est propriétaire de terrains et gestionnaire en régie : 3 agents gèrent cet entretien dont 1 arboriste grimpeur, un grimpeur ayant suivi une formation au CNFPT d'initiation au travail de grimpe et de déplacement dans l'arbre. Plusieurs types de gestion sont assurés sur les 500 ha entretenus : pâturage, mécanique, gestion des espèces végétales exotiques envahissantes, gestion du patrimoine arboré.
- Gestion des arbres têtards : le Parc a commencé par mettre en place un inventaire SIG exhaustif et évolutif des 1000 arbres sur leurs terrains pour planifier les interventions nécessaires (en régie et prestations).
- Quand le besoin est trop important, les entreprises complètent l'entretien des arbres (arboristes, élagueurs grimpeurs ou mécanique). Ils viennent souvent avec du gros matériel. L'avantage est qu'ils sont capables de traiter les besoins plus rapidement mais il faut suivre de près leur travail car ils abîment facilement les arbres.
- Devenir des résidus de coupe : en régie, tout le bois est évacué et stocké sur le site de la maison du Parc. La majeure partie est transformée en copeau, le reste est coupé pour du bois de chauffe. Tout est réparti entre les salariés du Parc. En prestation : paillage, plaquettes pour les chaufferies bois ou évacuation par des agriculteurs. Une chaufferie au bois déchiqueté a été construite sur le site de la maison du Parc. Aujourd'hui, une entreprise fournit les copeaux mais à terme le Parc voudrait travailler avec des agriculteurs du territoire et valoriser une partie des produits des agents du Parc. Cela nécessitera des aménagements.
- Le Parc accompagne des agriculteurs pour relancer l'entretien des arbres sur leurs terrains afin de limiter la dégradation du patrimoine. Dans cet esprit, il conduit des chantiers expérimentaux d'entretien et de valorisation des alignements de têtards aussi bien sur des terrains privés que du Parc. Cela a permis l'approvisionnement d'un réseau de chaleur urbain sur la métropole. L'entretien du patrimoine arboré des agriculteurs peut devenir une vraie source de revenu pour les exploitations.

IV. CONCLUSION

Pistes d'amélioration pour une montée en qualité de l'élagage dans les Parcs

Points clés :

Problématiques savoir-faire, compétences, formation

- Les principaux problèmes observés sont autour des savoir-faire et de la compétence. Des actions pourraient être menées autour de la valorisation des bonnes pratiques avec des outils (de type "Valeurs Parc"). Une nécessité de montée en compétence par la formation en réponse au problème de qualité / d'inadaptation des pratiques par rapport aux besoins a été mise en exergue.

Importance d'une capacité d'adaptation en matière d'élagage

- Il faut avoir les bons interlocuteurs pour le diagnostic de l'arbre. Il vaut mieux parler de tolérance du risque que de danger. L'objectif est d'éviter les interventions inutiles et les tailles radicales. Concernant le diagnostic structurel et la tolérabilité du risque, la SFA peut accompagner les acteurs dans la rédaction de travaux.

- Concernant la gestion des vieux arbres : une certification existe en France et est portée par Mickaël Jezégout et Damien Champain.

Des besoins d'information des élus

- Dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, la valorisation est intégrée dans la réflexion d'ensemble. Les débouchés existent au niveau des collectivités : les broyats de branches peuvent servir en mulch pour les exploitations agricoles. Pour ce faire, la sensibilisation des élus est nécessaire. La communication est essentielle : les posters de la SFA qui datent de quelques années ont été bénéfiques pour dénoncer les coupes drastiques inutiles. Ces outils devraient être disponibles au niveau national pour favoriser la prise de conscience collective qui induira la formation.

Reconnaissance et valorisation des communes vertueuses dans le domaine de l'élagage

- Comment valoriser et impliquer les communes qui sont vertueuses ?

- Dans le Parc du Golfe du Morbihan, il existe plusieurs concours à destination des communes pour valoriser leurs travaux. Ces concours peu connus sont à promouvoir. Dans leurs villes et villages fleuris : les critères ont été retravaillés pour permettre aux communes "zéro pesticides" et gestion différenciée d'avoir leur place. Il faudrait échanger avec le jury pour y intégrer un critère sur l'élagage. Ces critères pourraient être réfléchis avec la SFA.

- La référence actuelle est la liste de règles professionnelles éditée en 2013 par l'UNEP. Ces règles doivent être retravaillées. Le livre de Christophe Drénou "la taille des arbres d'ornement" constitue également une référence. Les règles de l'EAC (association qui représente l'agriculture européenne) sont en cours de traduction par la SFA.

- Les Parcs pourraient s'appuyer sur certaines communications de la SFA comme la lettre de l'arboriculture qui est publiée tous les 2 mois. Sur les sujets en lien avec l'arbre, la SFA est prête à collaborer.

- Plus il y a d'initiatives, plus les pouvoirs publics comprendront qu'il y a une urgence à travailler sur la reconnaissance et la législation en matière d'entretien de l'arbre.

La question de la valorisation par la mise en place de la marque "Valeurs Parc" :

L'outil "marque valeurs Parc" pourrait servir à valoriser les élagueurs formés qui connaissent bien l'arbre. Les Parcs pourraient s'appuyer sur celle-ci pour communiquer, sensibiliser et proposer des savoir-faire. Cela permettrait aux entreprises déjà au niveau de valoriser leurs pratiques et pour les autres d'améliorer leurs pratiques sur la base d'un référentiel de critères de la marque.

A l'issue des échanges, 5 Parcs ont témoigné de leur intérêt pour réfléchir à un marquage sur le savoir-faire d'élagage.

Intérêt de travailler en inter-Parc pour construire une réponse aux besoins d'un élagage vertueux au sein des Parcs

Sur la sensibilisation et la formation

. Besoin de travailler avec les collectivités, sensibiliser les élus et les services techniques. Plus les services techniques seront formés, mieux ils sauront répondre et être exigeants dans un cahier des charges.

- Dans le Parc du Golfe du Morbihan, Alexandre a constitué des modules de formation pour les élus et services techniques qui peuvent être diffusés / partagés.

En matière d'identification des bonnes pratiques

- Pour la SFA, il faudrait travailler sur une base de travail nationale et s'entourer de personnes ressources pour gérer les particularités locales de gestion de l'arbre par rapport aux essences et au contexte.
- La Fédération souhaite mettre en place une collaboration interParc, à développer après en région. Le tout en collaboration avec la SFA. La SFA propose de développer un cahier des charges des bonnes pratiques et de sensibiliser au niveau local en même temps. En effet, les collectivités sont la vitrine de ce qui se fait un niveau local et c'est le moyen de convaincre les particuliers.

Dans un objectif de reconnaissance et de différenciation par la création d'un référentiel marque élagage

- Plusieurs Parcs ont manifesté leur intérêt pour participer à un groupe pour travailler le référentiel collectivement. En effet, ils ont signalé un manque de contacts locaux pour développer un référentiel. Dans le Golfe du Morbihan, plus de 10 élagueurs, ainsi qu'un représentant local de la SFA et des formateurs sont partants pour se lancer. La SFA peut aider à trouver les bons contacts dans chaque territoire pour recouper avec les données des Parcs. La SFA n'étant pas un label de qualité, n'importe qui peut adhérer à l'association. Il faut favoriser la recherche des personnes ressources.
 - Un atelier avec les participants volontaires pourra être organisé au prochain séminaire "marque" de novembre 2022. Cet atelier permettra de formaliser un peu les axes qui se dégagent en chantier inter-Parc puis de revenir vers les Parcs avant de lancer le premier chantier au sein du réseau.
- Un premier questionnement sur le référentiel : quelle localisation pour le siège social ? Ne faut-il pas travailler par région ?
- De même, la question d'objectifs majeurs et propres à des territoires se pose notamment dans le futur référentiel, tels que la prévention incendie, la connexion écologique, l'adaptation au climat...

LISTE DES PARTICIPANTS

Stéphane Adam, chargé de mission Développement économique, social et tourisme à la Fédération des Parcs
Nicolas Sanaa, chargé de mission Aménagement du territoire à la Fédération des Parcs
Fabien Hugault, chargé de mission Chartes et enseignement supérieur à la Fédération des Parcs
Lise Vauvert, chargée de mission paysage au Parc de l'Armorique
Philippe Lesage, responsable du pôle développement économique au Parc de l'Avesnois
Julien Chesnel, chargé de mission filières bois au Parc des Boucles de la Seine normande
François Simon, responsable de l'équipe technique qui gère les arbres, gérée par le Parc des Boucles de la Seine normande
Cyril Chapelon, animateur randonnée et marque au Parc au Parc de la Brenne
Philippe Majot, chargé d'études arbres et paysages au Parc des Caps et Marais d'Opale
Marie-Myrtille Gallet, chargée de mission projet de développement territorialisé au Parc des Causses du Quercy
Eve Dusacre, chargée de mission forêt et garde du littoral au Parc de la Forêt d'Orient
Julien Noblanc, chargé de mission valorisation économique et tourisme durable au Parc du Golfe du Morbihan
Alexandre Crochu, chargé de mission trames naturelles au Parc du Golfe du Morbihan
Sophie Giraud, responsable du pôle développement territorial au Parc du Golfe du Morbihan
Manon Nedelec, chargée de mission paysages & trame verte et bleue au Parc de Loire Anjou Touraine
Mickaël Martin, chargé de mission filière bois au Parc Oise - Pays de France
Lisa Garriguenc, chargée de mission sur l'arbre au Parc du Perche
Laure Dangla, responsable du pôle Animation territoire durable et chargée de mission forêt et changement climatique au Parc du Périgord Limousin
Frédéric Lecompte, chargé de mission patrimoine arboré du Parc de Scarpe Escaut
Vincent Jeanne, président de la Société Française d'Arboriculture

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Conception et Animation :

Nicolas Sanaa, Chargé de mission Aménagement du Territoire
Stéphane Adam, Chargé de mission Développement Économique, Social et Tourisme

Synthèse :

Chloé Froger, paysagiste-urbaniste
Elise Hernandez, Architecte D.E.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani - 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

